

Enquête publique

Objet : Information concernant la mise en vente d'un excédent de voirie déclassé (chemin vicinal n° 5 situé à Oster) d'une contenance mesurée de 141 m<sup>2</sup> et de la parcelle communale sise à MANHAY-ODEIGNE, cadastrée Section A n° 49/2, d'une contenance mesurée de 24 m<sup>2</sup>.

---

Il est porté à la connaissance des Administrés que le Collège communal a marqué son accord de principe sur la mise en vente :

- d'un excédent de voirie déclassé (chemin vicinal n° 5 situé à Oster) d'une contenance mesurée de 141 m<sup>2</sup> ;
- de la parcelle communale sise à MANHAY-ODEIGNE, cadastrée Section A n° 49/2, d'une contenance mesurée de 24 m<sup>2</sup>.

Le dossier peut être consulté, auprès du service Urbanisme de la Commune, à partir du 02 décembre 2020 jusqu'au 18 décembre 2020 de 09.00 heures à 12.00 heures.

Toute personne intéressée par cette acquisition est invitée à faire parvenir son offre, dans ce délai, à l'Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY.

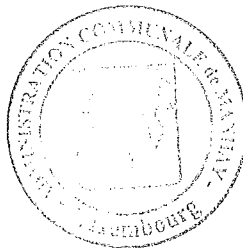
A Manhay, 02 décembre 2020.

Par le Collège :

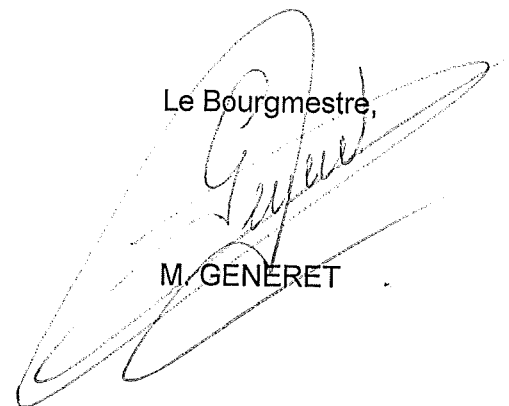
La Directrice générale,



S. MOHY



Le Bourgmestre,



M. GÉNERET